



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Note de discussion sur le débat de style de Davos

Migration et Commerce : Enjeux et Défis pour la libre circulation en Afrique centrale

08 juin 2023, 09h00-16h30 à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun et en ligne via le lien Zoom

Contexte et justification

La migration et le commerce sont indissociables de la mondialisation. Dans l'histoire de l'humanité, la migration a précédé le commerce, mais l'inverse s'est produit dans l'histoire du multilatéralisme. Le monde a prouvé sa capacité à libéraliser le commerce, bien que le commerce ne soit pas un droit de l'homme. Du point de vue de l'analyse et de la pratique, il existe une relation bidirectionnelle avérée entre la migration et le commerce : la migration contribue au commerce tout en bénéficiant du commerce. En ce qui concerne le commerce transfrontalier à petite échelle, les estimations indiquent qu'il représente près de 50% du commerce intra-africain et constitue un aspect important des économies locales qui assure la subsistance de millions d'Africains. Cependant, ce secteur important pour les États d'Afrique centrale en particulier, intéresse les acteurs du développement, mais ce domaine reste peu étudié et sous-exploité. De plus, il reste peu soutenu par des réponses politiques adéquates pour déclencher des résultats de développement durable.

Comme le prévoit la Convention de Niamey sur la coopération transfrontalière adoptée en 2014 et l'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le thème "migration et commerce" reste pertinent pour le continent africain et la sous-région d'Afrique centrale. En effet, la mise en œuvre réussie de ces cadres devrait apporter des avantages considérables aux pays en développement et permettre à des millions de personnes d'échapper à l'extrême pauvreté. L'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en janvier 2021 a marqué une étape importante dans le programme d'intégration régionale de l'Afrique. Le rythme de ratification de la ZLECAf est sans précédent dans l'histoire de l'UA.



La ZLECAf a le potentiel d'augmenter la production manufacturière et de sortir des millions de personnes de la pauvreté. En outre, la mise en œuvre de la Convention de Niamey et de la ZLECAf devrait contribuer conjointement à la création de revenus pour les communautés transfrontalières, à la sécurité alimentaire, à la transformation des frontières en zones de coopération et en catalyseur de croissance. La dimension migration et mobilité du commerce intra-africain et sous-régional est un aspect important qui doit être bien compris et intégré dans les mesures politiques de mise en œuvre de la ZLECAf afin que les communautés à tous les niveaux bénéficient des résultats du développement qu'il peut apporter. Pour mieux comprendre sa dynamique, il serait intéressant de réfléchir à la manière dont la migration peut accélérer la libre circulation des personnes et des biens en Afrique centrale grâce à la ZLECAf dans le contexte de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM).

Sur la base de l'étude du marché du travail et du rapport de la Revue Nationale Volontaire de la mise en œuvre du Pacte Mondial pour les Migrations, réalisés au Cameroun en 2022, les recommandations soulignent clairement l'importance de détecter les dynamiques spécifiques liées à la libre circulation des personnes et des biens afin d'en amplifier les impacts. Il s'agit entre autres de la dynamique du commerce transfrontalier, de la dynamique démographique liée à la pénurie de main-d'œuvre, de la matérialisation et de la réhabilitation effective des frontières et de la culture régionale du vivre ensemble.

L'un des domaines clés sur lesquels les industries africaines doivent agir en profondeur, si elles veulent conquérir davantage de parts de marché est la normalisation, la qualité certifiée et l'identification de ces produits et le commerce électronique et numérique. La prise en compte du taux de pénétration à l'internet estimé à 45.6% en 2023 au Cameroun¹ a des effets induits sur le commerce et suscite un intérêt croissant pour le commerce numérique et électronique. Aujourd'hui, le commerce numérique et électronique a un rapport direct avec les objectifs de développement, il peut servir à promouvoir l'autonomisation des femmes en tant que chef d'entreprises et commerçantes. Il facilite la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation, la création et la croissance des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) dans les pays en développement ; y compris par l'accès aux services financiers basés sur les TIC, tels que les paiements en ligne et mobiles². À ce titre, les discussions devraient porter sur les lacunes, les défis et les moyens par lesquels le Cameroun pourrait jouer un rôle pivot en Afrique centrale. En conséquence, pour protéger et promouvoir les productions locales, la propriété intellectuelle, le e-commerce doivent être examinés, de préférence au stade le plus précoce. Afin d'être pratique, l'événement se concentrera sur un secteur économique clé : l'agriculture.

¹ <https://www.digitalbusiness.africa/cameroun-numerique-2023-le-taux-de-penetration-dinternet-estime-a-456-les-vitesses-de-connexion-augmentent-de-028-mbps-34/>

² https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/aid4trade17_chap7_f.pdf - page 220



C'est dans ce cadre que l'Agence des Nations unies pour les migrations, (OIM) prévoit d'organiser un débat à la manière de Davos sur le thème " **Migration et commerce : enjeux et défis de la libre circulation en Afrique centrale** " le 08 Juin 2023. Le débat portera sur le thème " **La migration comme facteur d'accélération de la libre circulation en Afrique centrale pour la réalisation des OMD et du Pacte mondial pour les migrations**". L'objectif est de stimuler la réflexion, de nouer des partenariats et de construire une connaissance liée au petit commerce transfrontalier et à son rôle dans la promotion de la ZLECAf. L'événement se concentrera sur l'information et le renforcement des capacités des parties prenantes identifiées sur l'interrelation entre la migration et le commerce tout en examinant ses externalités.

Agenda provisoire

Time	Items	Responsables
9 h00	Arrivée et enregistrement des participants en personne et via le lien zoom	Moderation: IOM - protocole
10h00 -10h20	Mot de Bienvenu (5min), par IRIC Mot d'introduction (10min), par le Ministère du Commerce Mot d'ouverture de l'atelier (5min), par le MINREX	Moderation: IOM / protocole
10h20-10h35	Présentation sur le thème "Migration et commerce ", par OIM Cameroun / Bureau Régional Dakar	Moderation: Chaire OMC
10h35 -10h50	Q&A – discussions, tous	
10h50 – 11H00	Photos de famille et interviews	
11h00-11h30	Pause café	
11h30 -11h45	« Faciliter les mouvements transfrontaliers des personnes et des biens, dans un contexte marqué par l'opérationnalisation de la ZLECAF » par le MINCOMMERCE	Moderation: AfDB
11h45 – 12h30	Q&A – discussions, tous	
12:30 – 13:30	Lunch	
13h30 – 13h45	« Aspects transfrontaliers sous-régionaux : Adoption et application de la loi CEMAC sur la libre circulation des personnes et des biens » par la Délégation Générale à la Sécurité Nationale (DGSN)	Moderation: MINREX
13h45-14h15	Q&A – discussions, tous	
14h15 – 14h30	« Mobilité, commerce et développement local : cas des communes transfrontalières » par le MINDEVEL	



de la part du
Peuple japonais



14H25 – 14h 35	« Financement de l'agriculture et effets sur le commerce transfrontalier dans les régions du sud et de l'extrême-nord » - FIDA	Moderation: MINPMEEESA
14H35 – 15H00	Q&A – discussions, tous	
15h00 - 15H10	« Faciliter le petit commerce transfrontalier : défis et opportunités » - ITC	
15h10 - 15H20	Partage d'expériences : <ul style="list-style-type: none">- « Défis liés au commerce extérieur des biens et services pour les jeunes entrepreneures »- Jeunes Femmes Entrepreneures du Cameroun- Réseau des Femmes Actives d'Afrique centrale (REFAC)	Moderation: Douanes Camerounaises
15h20 – 15h50	Q&A – discussions, tous	
16h – 16h10	« Normalisation, Certification, Normes Qualité et propriété Intellectuelle » par UNIDO	Modération : MINMIDT
16h10 – 16h20	« Les signes distinctifs : quel intérêt pour les TPE » - par OAPI	Modération
16h20 - 16h45	Q&A – discussions, tous	
15h45-16h15	Mot de clôture de l'atelier	IOM / ONUDI / IRIC